



Le Guide Santé

S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER

Interview | Célia Boyer : directrice exécutive de HONcode



La **certification des sites Internet** est un thème qui fait l'objet de tribunes régulières depuis quelques années. Certifier la qualité d'un contenu d'un site qui délivre de l'information en santé paraît essentiel aujourd'hui.

A une heure où les Média Sociaux et l'utilisation des outils Internet n'est plus une mode, mais bien une manière de vivre, immiscée dans le quotidien de toutes et tous. Toutes les familles et les parents peuvent le constater. Des écrans envahissent nos foyers, en absorbant et en happant, de manière croissante, notre temps "libre". L'impact est grand et lorsqu'il s'agit de santé, on constate aussi parfois des dégâts.

HONcode est justement un moyen mis en oeuvre pour améliorer la qualité des sites et blogs qui relatent de la santé. Afin de mieux connaître le coeur de ce projet, **Le Guide Santé** est allé à la rencontre de l'une des chevilles ouvrières de la **Fondation HON**. Présente depuis la création de la Fondation, **Célia Boyer** œuvre à réaliser avec le soutien du Conseil de Fondation la vision du **Professeur Scherrer** et de ses Fondateurs.

Interview | Célia Boyer : directrice exécutive de HONcode



1. Pensez-vous qu'il serait judicieux d'amener l'ensemble des sites en santé (webzine, blogs, e-boutique parapharmacie, etc.) à acquérir la certification HONcode ?

Il serait souhaitable que tous les sites de santé respectent les principes éthiques fondamentaux.

Une étude menée en 2008 en collaboration avec la **HAS** (*Haute Autorité de Santé*) a montré que parmi les sites n'ayant jamais demandé la certification, seulement 1 % respectait les huit principes éthiques. (Source : [dossier PDF](#)) La certification **HONcode** vise en priorité les sites dont le but principal est de proposer de l'information santé.

2. La confiance des internautes français envers le corps médical semble assez massive, mais pensez-vous que la certification HONcode est bien comprise et perçue par les internautes en général ?

La certification s'inscrit dans une démarche globale, incluant la communication, l'éducation et l'accès à l'information certifiée. La **HAS** a par ailleurs élaboré des recommandations pour les internautes « **Internet santé : faites le bon choix** » (Source [via](#)). A la question « *savez-vous si les sites que vous consultez sont certifiés* » 28% répondent positivement. (Source : résultat de l'étude **Ipsos** mandaté par le **Conseil National de l'Ordre des Médecins** (CNOM), [dossier PDF](#)). Nous sommes attentifs à la perception et à la compréhension de la **certification HONcode**. Nous effectuons régulièrement

des enquêtes auprès des sites certifiés disponible sur [notre site](#). Nous espérons ainsi rendre notre message le plus audible possible auprès des internautes.

3. Est-ce que l'on peut dire que la certification des sites en santé par le label HONcode participe à combattre la "cybercondrie" ?

Avec ou sans internet, l'*hypocondrie* a toujours existé mais elle est favorisée par les moteurs de recherches. Une étude de Microsoft® sur les moteurs de recherches a évalué les résultats associées au symptôme « mal de tête ». La tumeur au cerveau sort avec une probabilité nettement supérieure à l'incidence de celle-ci dans la population. La certification vise à sensibiliser le patient sur l'information qu'il trouve sur Internet. En effet, la présence du **HONcode** peut permettre à l'internaute de réaliser que les sites sont hétérogènes en matière de respect de critères éthiques. Il est possible qu'un moteur de recherche limité aux sites certifiés tel que **HONcodeHunt** réduit les résultats alarmistes. Actuellement, une étude limitée au diabète compare les résultats Google® avec ceux du **HONcode**.

4. Quels moyens techniques et humains sont actuellement déployés pour passer un site en certification ? Et quel est le temps moyen nécessaire pour qu'un site soit validé ?

La certification **HONcode** est une démarche volontaire, le site Web s'engage à respecter les principes éthiques du **HONcode** et la législation. La demande est ensuite traitée par notre **Comité HONcode** qui examine l'application de chaque principe et propose éventuellement des améliorations à apporter. Après avoir été mis en conformité aux règles éthiques, le site Web est certifié et, le sceau est délivré. Chaque site est audité annuellement par **notre équipe** de réviseurs. Ce travail est complété par nos robots analysant régulièrement les sites certifiés. Nos bases de données nous permettent d'effectuer un suivi permanent de tous les processus de certifications. Quant aux moyens humains, nous avons une équipe internationale de réviseurs d'une dizaine de personnes. En moyenne le processus de certification prend environ un mois. Cela dépend de la taille du site, des modifications à effectuer et de la réactivité du site.

5. Lors de vos échanges avec le responsable d'un site en santé, privilégiez-vous les échanges par téléphone ou tout peut se dérouler par email ?

On privilégie les échanges par email pour une traçabilité, bien que dans certains cas nous utilisons le téléphone.

6. Dans le cadre de vos certifications, peut-on trouver des sites en santé qui seraient certifiés uniquement sur quelques parties, ou est-ce que la certification analyse et valide l'ensemble d'un site (sous-domaine, rubriques annexes...) souhaitant être HONcode ?

En règle générale, le site est certifié dans son ensemble, sauf si le contenu du site est très hétérogène dans ce cas uniquement la partie santé est certifiée, par exemple le blog santé de France 2®.

7. Est-ce que les applications pour téléphonie mobile et tablettes sont aussi certifiées ?

Il est évident qu'il y a un besoin de s'assurer que les applications mobiles respectent les règles éthiques. Actuellement, nous nous concentrons sur la certification des sites santé.

8. Internet est en pleine évolution permanente, notamment avec l'arrivée et l'effervescence des réseaux sociaux. Quels changements induisent-ils et comment HONcode s'adapte à ce phénomène ?

A la suite d'une enquête menée auprès des sites certifiés, **HON** a adapté les règles de mise en œuvre du **HONcode** pour les plateformes communautaires.

Dans les règles de mise en œuvre des plateformes communautaires on demande notamment d'être très spécifique quant à la présence de règles de gestion et de conduite de la plateforme, en particulier la modération des plateformes collaboratives, la formation des modérateurs, la fréquence de modération, les droits et obligations des participants en termes de références médicales, références à des traitements spécifiques, l'acceptation ou non de publicité sur les médicaments/traitements.

9. Enfin, quels sont les grands projets HONcode et les changements à venir ?

HON vise à améliorer ses services et fait évoluer ses règles de mise en œuvre afin de répondre à la demande et aux nouveaux défis des technologies Internet. Par ailleurs, les compétences de la fondation sont reconnues internationalement. **HON** est un des partenaires d'un ambitieux **projet Européen** focalisé sur la recherche et l'analyse de l'information santé sur Internet pour le citoyen et le professionnel de la santé, **KHRESMOI**. Débuté en 2010, **KHRESMOI** est un projet sur quatre ans, avec un budget total de 10 millions d'euros. En outre la fondation a obtenu le statut de *Liaison A* avec l'**ISO** (*International Organization for Standardization*). **HON** vise également une amélioration permanente de sa propre qualité.

© Le Guide Santé, J.B. / Célia Boyer, HONcode. 2011- Tous droits réservés.

<http://www.le-guide-sante.org/Article/172/Interview-Celia-Boyer-directrice-executive-de-HONcode.html>